



ETE 2021

LES 300 LACS DES ENCANTATS

randonnée accompagnée en étoile en hôtel ***
7 jours, 6 nuits, 6 jours de randonnée

Un séjour pour admirer dans toute sa grandeur le **Parc National d'Aigüestortes** situé dans les Pyrénées Catalanes.

Le **caractère sauvage** de ses vallées est idéal pour **les amoureux de la montagne**. Vous découvrirez au cœur de ce Parc National, un **savant mélange** de pâturages, de forêts et de hauts sommets.

Un paradis lacustre avec la plus importante concentration de lacs... sans équivalent en Europe. Confortablement installés dans notre camp de base situé dans un joli petit **village Arannais**, nous pourrons partir découvrir tous ces trésors naturels, le sac à dos léger !

Un séjour « **Enchanteur !!!** »

Nos Points forts

- Une autre approche pour découvrir ce joyau Pyrénéen, le Parc National d'Aigües Tortes
- Un itinéraire progressif dans la découverte de cet espace naturel unique...
- Un hébergement dans un petit village typique avec une cuisine et un accueil de qualité

PROGRAMME

Jour 1 : LACS DE BACIVER

Accueil à 9 h en gare de St Gaudens et transfert vers notre hébergement. Installation puis petite randonnée au départ de l'Orry Une montée douce et régulière au milieu des pins pour déboucher sur l'Estanh de Baish, petit lac que l'on longera pour rejoindre un grand plateau dans un décor de hautes montagnes.

4 h de marche et 450 m de dénivelée positive et 450 m en négatif, nuit en hôtel.

Jour 2 : LACS DE RESTANCA

Nous allons suivre une belle piste forestière et monter vers le refuge de Restanca, situé à 2080 m. Un premier aperçu de ce massif Enchanteur...

Arrivés au refuge, nous irons voir l'immense lac de Mar, avec le sac à dos léger...

5 h de marche et 600 m de dénivelée positive, 600 m en négatif, nuit en hôtel.

Jour 3 : LACS DE COLOMERS

Encore une magnifique journée avec la découverte du cirque de Colomers et sa myriade de lacs...pas moins de 30 lacs naturels.

Les uns plus beaux que les autres...

5 h 30 de marche et 550 m de dénivelée positive, 550 m en négatif, nuit en hôtel.

Jour 4 : LACS DU VAL DE RUDA

En montant dans le Val de Ruda, découverte du cirque de Saboredó et de son chapelet de lacs. Situé à 2300 m, ce grand cirque lacustre est formé notamment par deux grands sommets, le pic de Ratera et le Tuc de Saboredó.

6 h de marche et 600 m de dénivelée positive, 600 m en négatif, nuit en hôtel.

Jour 5 : LAC DE REDON

Transfert vers le sud, après le tunnel de Viehla pour monter dans le val de Conanglès et découvrir le lac rond de Redon.

Ensuite, une montée en hors sentier pour un pique-nique au bord de l'eau. Puis pour le retour, nous emprunterons le GR11.

5 h 30 de marche et 820 m de dénivelée positive, 820 m en négatif, nuit en hôtel.

Jour 6 : LACS DE GERBER

Départ du parking au-dessus du Port de la Bonaigua, montée dans la forêt de pins pour rejoindre les lacs de Gerber et peut être jusqu'au refuge Mataró pour y apercevoir le pic d'Amitges.

5 h 30 de marche et 500 m de dénivelée positive, 500 m en négatif, nuit en hôtel.

Jour 7 : FIN DU SÉJOUR & RETOUR

Transfert sur la gare SNCF de Saint Gaudens après le petit déjeuner. Arrivée vers 10 h 30.

Indépendamment de sa volonté, votre guide peut être amené à modifier quelque peu les itinéraires indiqués en fonction des conditions météorologiques, du niveau et de la forme des participants.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

RENDEZ –VOUS : le dimanche en gare de St Gaudens à 9 h.

ARRIVÉE LA VEILLE OU PROLONGER VOTRE SÉJOUR :

Si vous souhaitez arriver la veille de votre séjour ou tout simplement prolonger vos vacances, nous vous recommandons les hébergements suivants :

Hôtel* du Commerce Restaurant**

2, avenue de Boulogne 31800 Saint-Gaudens

Tél : 05 62 00 97 00

<http://www.commerce31.com>

Maison d'Hôtes l'Esplanade

8, place du Mas Saint-Pierre

31800 SAINT-GAUDENS

Tél : 05 61 89 15 90

<https://www.maisonlesplanade.fr>

Chambres d'hôtes « Le Christal rooms »

9, Bd Gambetta

31800 ST GAUDENS (en face la gare)

Tél : 05 61 89 15 71

<http://lechristalrooms.monsite-orange.fr>

Vous pouvez vous rendre directement à l'hôtel sur la vallée de Salardu.

Pour faire votre réservation, merci de nous avertir à l'inscription.

DISPERSION

Le samedi suivant en gare de de St Gaudens vers 10 h 30.

NIVEAU

Niveau 2,5 sur 5.

Pour bons marcheurs pratiquant déjà la randonnée, avec des dénivelées positives d'environ 600 mètres.

Étapes de 5 h 30 en moyenne, sur sentier bien tracé et entretenu en montagne, avec quelques passages sur éboulis mais en règle générale aucune technique ni difficulté particulière sur le parcours.

HEBERGEMENT

En hôtel familial *** dans un authentique village de montagne : en chambre de 2 personnes, cuisine soignée et typique. Situation calme et tranquille avec un magnifique point de vue sur ces hautes montagnes depuis la salle du restaurant. Un des points forts de ce superbe séjour.

REPAS :

En pension complète :

- Le petit-déjeuner est proposé sous forme d'un buffet continental (boissons chaudes et froides, pains, viennoiseries, céréales, yaourts, charcuteries, fromage et fruits...).

Code : PA23ENC

- Les pique-niques sont préparés par votre accompagnateur sous forme de salades composées à base de produits locaux. Équilibrées et variées, elles sont complétées par du fromage, un fruit et une gourmandise chocolatée.
(Le pique-nique n'est pas compris pour les personnes ne désirant pas participer à une journée de randonnée.)
- Le repas du soir est composé d'un choix d'entrées, de plats et de desserts.

Pour ce forfait, les boissons restent à votre charge.

TRANSFERTS INTERNES

En minibus pour les transferts France – Val d'Aran.

Transferts tous les jours afin de rayonner autour de notre camp de base, situé dans un authentique village de montagne.

Notre groupe pourra se composer de 12 personnes maximum, avec un défraiement pour les personnes qui voudront bien prendre leur véhicule durant le séjour.

Aucun risque de laisser les véhicules sur les parkings des départs des randonnées pour la journée.

Courts transferts tous les jours.

PORTAGE DES BAGAGES

Portage de vos affaires personnelles de la journée et de votre pique-nique.

GROUPE

Groupe de 4 personnes minimum à 12 personnes maximum.

ENCADREMENT

Par un accompagnateur en montagne diplômé connaissant bien le pays, le massif et les parcours.

Professionnel enthousiaste, il sera à même de vous faire partager ses connaissances et son engouement pour le milieu naturel et ceci en toute sécurité. Sa passion du métier l'engage à s'adapter aux conditions météorologiques, aux contraintes du terrain et autres aléas, à gérer le rythme et la condition physique de chacun, tout en restant disponible.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

La météo peut vite changer en montagne. Un équipement adéquat vous permettra de passer ce séjour dans les meilleures conditions. (Liste non exhaustive)

Pour l'hôtel

- Un sac ou une valise pour vos affaires des 7 jours
- Vos affaires de rechange
- Une trousse de toilettes
- Une paire de chaussures légères pour le soir
- Pour les lunettes de vue, pensez à prendre une paire de rechange.

Équipement vestimentaire pour la randonnée

La technique des 3 couches permet de rester au chaud et au sec.

1. Couche respirante
2. Couche isolante
3. Couche protectrice

Pour appliquer cette méthode, il vous faut :

- Tee-shirts manches longues ou courtes et respirants (pas de coton)
- Veste ou sweat polaire type Polartec
- Gilet sans manche coupe-vent
- Veste imperméable, respirante et coupe-vent avec capuche. (Le Gore-tex reste le matériau de référence)
- Un pantalon de randonnée léger et stretch ou un pantalon transformable
- Un short
- Paires de chaussettes semi montantes ou basses
- Casquette
- Bonnet
- Gants légers ou sous-gants en soie.

Pour la randonnée

- Un sac à dos de 30/40 litres avec une ceinture ventrale
- Une housse de protection du sac à dos (souvent intégrée dans celui-ci)
- Une paire de chaussures imperméables avec un bon maintien de la cheville
- Une pochette étanche pour vos papiers, téléphone etc...
- Une poche plastifiée pour protéger vos affaires à l'intérieur du sac à dos
- Protection solaire (crème et stick à lèvres)
- Lunettes de soleil catégorie 2, 3 ou 4
- Une boîte avec un couvercle hermétique (type Tupperware) pour le pique-nique
- Couverts, couteau et gobelet
- Une gourde
- Petit tapis de sol (pour vous asseoir pendant la pause déjeuner)
- Papier toilette avec une petite poche (pour ne pas le laisser dans la nature)
- Couverture de survie
- Une paire de lacets de rechange.

Une petite pharmacie personnelle (votre guide a une pharmacie pour le groupe)

- Vos médicaments si traitement
- Médicament antalgique (douleurs et fièvre), anti diarrhéique, anti-inflammatoire et un antispasmodique
- Pansements et double peau type Compeed

DATES ET PRIX

Du dimanche au samedi

- 13/06 au 19/06/2021
- 20/06 au 26/06/2021
- 27/06 au 03/07/2021
- 04/07 au 10/07/2021
- 11/07 au 17/07/2021
- 18/07 au 24/07/2021
- 25/07 au 31/07/2021*
- 01/08 au 07/08/2021*
- 08/08 au 14/08/2021*
- 15/08 au 21/08/2021*
- 22/08 au 28/08/2021*
- 29/08 au 04/09/2021
- 05/09 au 11/09/2021
- 12/09 au 18/09/2021

Code : PA23ENC

TARIFS :

765 € par personne

815 € par personne *

Supplément chambre individuelle : + 150 € par personne

LE PRIX COMPREND

- l'encadrement par un accompagnateur en montagne,
- l'hébergement en pension complète du midi du jour 1 au jour 7 le matin,
- les transferts A/R de la gare de Saint Gaudens en minibus,

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons avant, pendant et après les repas
- les dépenses personnelles
- les assurances
- les frais d'inscription

POUR EN SAVOIR PLUS

INFORMATION SUR LA RÉGION : LE VAL D'ARAN

Le Val d'Aran est un petit territoire de haute montagne qui se trouve au nord-ouest de la Catalogne, en plein centre des Pyrénées.

La vallée est à la frontière de deux États : la France et l'Espagne, mais aussi de plusieurs régions historiques : Gascogne, Languedoc, Catalogne et Aragon. La Garonne y prend officiellement sa source avant de se prolonger en France.

Depuis la Haute-Garonne, c'est la porte d'entrée vers la Catalogne et l'Espagne.

Sa situation privilégiée en fait l'unique vallée d'Espagne à caractère atlantique. En hiver, de par son caractère isolé, le Val d'Aran est reconnu pour la qualité de sa neige. D'une superficie de 620 Km² avec 30% de son territoire au-dessus des 2.000 m d'altitude, le Val d'Aran est doté d'une identité forte et unique, une culture, des traditions millénaires et une langue : l'Aranais, une variété du dialecte gascon, lui-même variété de la langue Occitane.

Sa culture Occitane est symbolisée par la croix de Toulouse avec en son centre, les armoiries d'Aran.

La vallée abrite le Parc National d'Aigüestortes et le Lac de Sant Maurici, un vrai paradis pour les randonneurs ainsi que la plus grande station de ski de la péninsule Ibérique, Baqueira Beret.

CLIMAT :

La région est caractérisée par un climat montagnard sous influence océanique dû à son orientation particulière, différente de celle des autres vallées de la zone.

SANTÉ :

Aucun certificat de vaccination n'est exigé pour les voyageurs.

Etre à jour de ses vaccinations.

Penser à apporter votre Carte Européenne d'Assurance Maladie, qui est valable 1 an et qu'il faudra demander à votre Caisse d'Assurance Maladie 15 jours avant votre départ.

Cependant les rappels du tétanos et de la typhoïde sont néanmoins conseillés

SAVOIR VIVRE ET RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT :

Quelques règles de bonne conduite à connaître :

- Ne laisser aucun déchet errer dans la montagne, emportez toujours vos poubelles jusqu'au refuge.
- Respecter les fleurs sauvages, ne pas les cueillir. Préférer les photographier ou les dessiner.

FAITES PARTIE DE LA COMMUNAUTÉ ARCANSON !

En nous rejoignant sur les réseaux sociaux :



INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

Quand réserver ?

Le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription soit prise en compte et vous augmentez les chances de départ du séjour ou circuit en question.

En effet, un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé. Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse six jours et décision 7 jours avant le départ pour un séjour de six jours ou moins. Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ). Attention ! N'adressez jamais de règlement seul sans bulletin d'inscription.

Sur ce bulletin d'inscription doit figurer le nom, le prénom, la date de naissance et l'adresse de chaque participant (même s'il s'agit de la même famille).

Pour les voyages à l'étranger, renseignez aussi le n° de passeport, la date de validité et le nom de famille exact figurant sur le passeport, pour chacun des participants. Vous pouvez aussi nous joindre une photocopie de cette pièce d'identité.

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

Par internet :

Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et votre date de départ, puis cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de cette date. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et choisissez votre mode de règlement :

- Carte bancaire : paiement en ligne sécurisé (mode de règlement impératif pour toute inscription à moins de 15 jours du départ),
- Chèque français à l'ordre d'Arcanson : à nous envoyer par courrier,
- Virement (frais à votre charge) : coordonnées disponibles en fin de formulaire.

Par courrier :

Remplissez un bulletin d'inscription et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement. Vous n'avez pas ce bulletin ? Nous pouvons vous le faire parvenir sur simple demande.

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

À réception de votre fiche d'inscription et du règlement, nous traitons votre réservation. Celle-ci vous sera confirmée par courrier électronique ou postal après vérification de l'encaissement du prix réglé et de la disponibilité des prestations à votre date de départ. Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, nous vous rembourserons l'intégralité des sommes versées.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

De notre part :

ARCANSON se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Cette décision vous sera communiquée au plus tard :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse six jours ;
 - 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de deux à six jours ;
- Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

Lorsque vous annulez et quel qu'en soit la raison, il est nécessaire de prévenir Arcanson, et votre assureur, le plus rapidement possible par téléphone et e-mail ou lettre.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

Le montant des frais d'annulation sont les suivants (la **date prise en compte est celle à laquelle ARCANSON a pris connaissance du désistement**) :

- À 31 jours du départ et plus : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 60 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 7 jours : 75 % du montant du séjour.
- À 6 jours du départ et moins : la totalité du montant du séjour.

Le calcul des frais d'annulation est fonction du jour d'annulation et non de l'heure.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription/dossier et du montant des assurances.

Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

NB : Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE

Conformément à la réglementation de notre profession, ARCANSON est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

En outre, nous vous conseillons d'opter pour une couverture :

ASSURANCE ANNULATION et/ou **ASSISTANCE RAPATRIEMENT ET INTERRUPTION DE SEJOUR ET D'ACTIVITES**. Cette(ces) prestation(s) supplémentaire(s) vous sera(seront) facturée(s) séparément. Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation** (2 % du montant du séjour).
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour** (2,5 % du montant du séjour).
- **Assurance Multirisque - Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID** (4.3 % du montant du séjour).

Assurance Annulation :

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ. Les événements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la suppression ou la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol des papiers d'identité
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Dans le cas d'une cause dénommée : une franchise de 30 € / pers. est déduite par l'assureur. Pour toute autre cause justifiée une franchise de 10 % s'applique avec un minimum de 50 € / pers. et de 150 € / dossier.

Dans les cas de mutation professionnelle, de la suppression ou modification des dates de congés payés par votre employeur, de vol de vos papiers d'identité dans les 4 jours précédant votre départ, une franchise de 100 € / personne est applicable.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger. Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Annulation pour cause de COVID déclarée dans le mois précédent le départ (ou pour tout autre épidémie).

Assistance Rapatriement, Interruption d'Activité et de Séjour :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'**Assurinco** sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger jusqu'à 75 000 €,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- un chauffeur de remplacement sous certaines conditions,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € / événement
- l'interruption d'activités jusqu'à 100 € / jour / maximum 3 jours.
- ...

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Frais médicaux sur place
- Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
- Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le livret : "**Assurance Annulation / Assistance Rapatriement et Interruption de séjour et d'activités / Contrat n°4637**" - joint à votre dossier. Il est disponible sur simple demande.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ses prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« **Assistance Rapatriement** ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.

RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre

RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence